

**COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES  
ONZIÈME SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF  
(2016-2017)  
LE 20 JUIN 2017**

**01.00 RECUEILLEMENT**

À 19 heures, madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, déclare la présente séance ouverte.

Elle souligne la présence d'un représentant de l'Association des professeurs de Ligny (APL).

**02.00 PRÉSENCES**

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 20 JUIN 2017 À 19 HEURES AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME MARIE-LOUISE KERNEÏS ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M<sup>mes</sup> les commissaires

Claudine Caron-Lavigueur (2)  
Suzanne Gaudette (5)  
Margot Pagé (9)  
Maude Simard (10)

MM. les commissaires

Éric Allard (4)  
Stéphane Desjardins (8)  
André Dugas (7)  
Cédric Fontaine (6)  
Tommy Gaulin (EHDAA)  
Alain Lemieux (11)

TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM

AINSI QUE :

M<sup>me</sup> Kathlyn Morel, directrice générale  
MM. André Guérard, directeur général adjoint  
François Jannelle, directeur général adjoint  
M<sup>e</sup> Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et de l'information

ET :

M<sup>me</sup> Germen Brière, directrice du Service des ressources financières  
MM. Daniel Bouthillette, directeur du Service de l'organisation scolaire et de l'adaptation scolaire  
Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles

**ABSENCES :**

MM. Stéphane Bessette (1), Martin Viau (3).

**03.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

Rien à signaler.

**C.E.-3656-06-17**

**04.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire,

que les membres du comité exécutif adoptent l'ordre du jour tel que rédigé, à savoir :

**05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS**

**06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION**

06.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 mai 2017

06.02 Assurances générales 2017-2018 de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries – Adjudication du contrat

**07.00 SERVICES ÉDUCATIFS**

**08.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**

**09.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**

09.01 Liste des comptes – Validation

**10.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**

10.01 Contrat de service de protection, intrusion pour les établissements de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries – Appel d'offres 16-AO-047

10.02 Nettoyage et assainissement du vide sanitaire et travaux connexes – École Saint-François-Xavier – Appel d'offres 16-AO-034 **(Ajournement)**

10.03 Agrandissement de l'école Saint-Édouard phase 1 – Stationnement et débarcadère – Appel d'offres 16-AO-053 **(Ajournement)**

10.04 Agrandissement des écoles Louis-Cyr et Daigneau phase 1 – Stationnement et débarcadère – Appel d'offres 16-AO-054 **(Ajournement)**

10.05 Plans et devis des professionnels pour la construction de l'agrandissement de l'école Louis-Cyr – Approbation **(Ajournement)**

10.06 Plans et devis des professionnels pour la construction de l'agrandissement de l'école Saint-Édouard – Approbation **(Ajournement)**

**11.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS**

**12.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DE L'ADAPTATION SCOLAIRE**

**13.00 SERVICE DU TRANSPORT SCOLAIRE**

13.01 Achat des actifs « Autobus Transco inc. » par « Autobus La Prairie inc. »

13.02 Adjudication des contrats de transport – Autobus, minibus et berlines

**14.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS**

**15.00 LEVÉE DE LA SÉANCE**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS**

**06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION**

**06.01 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 MAI 2017**

CONSIDÉRANT l'article 182 de la *Loi sur l'instruction publique* qui stipule que les articles 154 à 166, 169, 170, 171, 172, 173, 175.4 à 177.2 s'appliquent au comité

C.E.-3657-06-17

exécutif, compte tenu des adaptations nécessaires;

CONSIDÉRANT l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique* qui stipule que « Le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser la secrétaire générale de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé ».

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Allard, commissaire,

que la secrétaire générale soit dispensée de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 mai 2017.

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 mai 2017 soit adopté tel que rédigé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.E.-3658-06-17

**06.02 ASSURANCES GÉNÉRALES 2017-2018 DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES – ADJUDICATION DU CONTRAT**

M<sup>e</sup> Nathalie Marceau, secrétaire générale, présente le dossier.

CONSIDÉRANT la délégation de pouvoir accordée au comité exécutif (article 2.1);

CONSIDÉRANT le maintien de la participation de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries au regroupement des commissions scolaires de la Montérégie et de l'Estrie en matière d'assurances;

CONSIDÉRANT que la police d'assurance obtenue dans le cadre du regroupement se terminera le 30 juin 2017;

CONSIDÉRANT la résolution n<sup>o</sup> C.C.-4211-02-17 et le mandat confié à la firme Groupe Turcot inc. afin de représenter la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries dans toutes les démarches nécessaires visant le renouvellement du contrat des assurances générales pour l'année scolaire 2017-2018, par contrat gré à gré ou par appel d'offres, selon la formule qui sera retenue;

CONSIDÉRANT l'option de renouvellement de gré à gré retenue et la proposition soumise par la firme BLF Canada;

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme Groupe Turcot inc.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Alain Lemieux, commissaire,

d'adjuger à la firme **BFL Canada** le contrat d'assurances générales 2017-2018 de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries pour la somme de soixante-dix mille sept cent trente-six dollars (70 736 \$), taxes en sus.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**07.00 SERVICES ÉDUCATIFS**

**08.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**

**09.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**

**09.01 LISTE DES COMPTES – Validation**

Madame Germain Brière, directrice du Service des ressources financières, n'a pas eu de question relativement aux comptes payés pour la période commençant le 23 avril 2017 et se terminant le 3 juin 2017, mais répond à une question de la précédente réunion.

C.E.-3659-06-17

**10.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**

**10.01 CONTRAT DE SERVICE DE PROTECTION, INTRUSION POUR LES ÉTABLISSEMENTS DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES – APPEL D'OFFRES 16-AO-047**

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres est conforme à notre Politique d'acquisition de biens et de services et le nombre de soumissions reçues;

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire est conforme à l'appel d'offres.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Alain Lemieux, commissaire,

d'octroyer le contrat pour le service de protection, intrusion pour les établissements de la CSDGS à **Stanley Black & Decker Canada Corp.**, de Montréal, pour un montant forfaitaire de deux cent quatre-vingt-deux mille sept cent quatre-vingt-dix-huit dollars (282 798,00 \$) avant les taxes, soit trois cent vingt-cinq mille cent quarante-sept dollars (325 147,00 \$) taxes incluses, pour trois (3) ans, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2017; le tout conformément aux conditions d'appel d'offres et à la soumission du 2 juin 2017.

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat s'il y a lieu.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**10.02 NETTOYAGE ET ASSAINISSEMENT DU VIDE SANITAIRE ET TRAVAUX CONNEXES – ÉCOLE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER – APPEL D'OFFRES 16-AO-034**

Ce sujet est ajourné au 27 juin 2017.

**10.03 AGRANDISSEMENT DE L'ÉCOLE SAINT-ÉDOUARD PHASE 1 – STATIONNEMENT ET DÉBARCADÈRE – APPEL D'OFFRES 16-AO-053**

Ce sujet est ajourné au 27 juin 2017.

**10.04 AGRANDISSEMENT DES ÉCOLES LOUIS-CYR ET DAIGNEAU PHASE 1 – STATIONNEMENT ET DÉBARCADÈRE – APPEL D'OFFRES 16-AO-054**

Ce sujet est ajourné au 27 juin 2017.

**10.05 PLANS ET DEVIS DES PROFESSIONNELS POUR LA CONSTRUCTION DE L'AGRANDISSEMENT DE L'ÉCOLE LOUIS-CYR – APPROBATION**

Ce sujet est ajourné au 27 juin 2017.

**10.06 PLANS ET DEVIS DES PROFESSIONNELS POUR LA CONSTRUCTION DE L'AGRANDISSEMENT DE L'ÉCOLE SAINT-ÉDOUARD – APPROBATION**

Ce sujet est ajourné au 27 juin 2017.

**11.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS**

**12.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DE L'ADAPTATION**

## SCOLAIRE

**C.E.-3660-06-17**      **13.00 SERVICE DU TRANSPORT SCOLAIRE**  
**13.01 ACHAT DES ACTIFS « AUTOBUS TRANSCO INC. » PAR**  
**« AUTOBUS LA PRAIRIE INC. »**

Monsieur François Jannelle, directeur général adjoint, présente le dossier.

CONSIDÉRANT la résolution du 9 mai 2017 (C.E.-3652-05-17) demandant le consentement à une transaction, écrite et signée par messieurs Bernard Roy, président « Autobus La Prairie inc. » et Michel Larocque, directeur général « Autobus Transco inc. » (voir document 13.01a);

CONSIDÉRANT la lettre écrite confirmant la vente des actifs « Autobus Transco inc. » à « Autobus La Prairie inc. », plus spécifiquement les contrats conclus avec la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries (voir document 13.01b);

CONSIDÉRANT que le transporteur « Autobus La Prairie inc. » honorera toutes les opérations et obligations prévues aux contrats de transport dont il fait l'acquisition.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Margot Pagé, commissaire,

que les membres du comité exécutif autorisent le transfert des contrats en lien avec la vente des actifs « Autobus Transco inc. » à « Autobus La Prairie inc. » à compter du 30 juin 2017.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**C.E.-3661-06-17**      **AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**  
À 19 h 28,

IL EST PROPOSÉ PAR madame Suzanne Gaudette, commissaire,

que la présente séance ordinaire soit ajournée après la tenue de la séance ordinaire du conseil des commissaires du 20 juin 2017.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

\_\_\_\_\_  
Présidence de la séance

\_\_\_\_\_  
Secrétaire générale

1322  
S:\510\SG\1000\_Administration\_generale\1320\_CEX\1321\_PV\2016-2017\11. 20 juin 2017 - 1322.doc